

Traits généraux de l'évolution des structures urbaines dans l'histoire algérienne (19^{ème} - 20^{ème} siècles)

André PRENANT*

Dans l'ensemble des pays de l'Afrique méditerranéenne, l'Algérie offre aujourd'hui la particularité d'une faiblesse relative de concentration de sa population, et en particulier de sa population urbaine dans sa capitale, -malgré toutes les dénonciations portées avant chaque recensement-. Cette déconcentration est corrélative d'un réseau pyramidal à large base de petites villes, quelle que soit la limite inférieure qu'on donne au fait urbain. Quelles particularités des fonctions attribuées aux villes qui composent ce réseau jouent dans ce sens ? Quelles structurations internes des différents niveaux de peuplement et d'activité de ces villes en résultent-ils ? Qu'en est-il au regard de l'utilisation de l'espace ? Tels sont quelques uns des problèmes qui peuvent se poser aujourd'hui, au début du second millénaire ?

Il est souhaitable de se demander quelles sont les racines de ces différentes réalités corrélées, s'il en est, et lesquelles, qui plongent dans le passé historique lointain du pays, (protohistorique, numide ou punique, romain ou byzantin, lié à l'islamisation et à l'arabisation, ottoman, colonial ou post-colonial), et, dans cette dernière période, à telle ou telle phase de croissance ou de crise économique. Le fait est que, depuis deux siècles, le nombre des villes a plus que décuplé, que leur population globale a tendance à bientôt centupler, que l'espace occupé s'est encore bien plus étendu, que leur fonction s'est transformée et s'est diversifiée, et cela à travers des phases de crise, parfois de régression, interrompant la croissance, plus marquées que dans les pays voisins.

Je n'ai rien de nouveau à apporter ici sur ces différentes questions. Je ne peux que rassembler ici les données que, avec des collaborateurs ou seul, j'ai apporté dans diverses publications, depuis un demi-siècle, à leur propos, et y ajouter, à leur lueur, une analyse sommaire des résultats *publiés* du recensement de 1998, dont le silence sur les activités ne facilite certes pas, l'interprétation.

* Professeur, géographe, Université de Paris VII.

I. Structuration et densification d'un réseau urbain original.

1. Genèse de l'urbain et évolution générale précoloniale de sa part démographique.

Le fait urbain algérien remonte à l'antiquité, pré-punique et pré-romaine dans l'intérieur (à Constantine, ex-Cirta, par exemple), voire sur le littoral (à Siga), puis confortée par les comptoirs phéniciens et carthaginois (évidemment littoraux comme Iol, Icosim), sites relayés par les ports romains et les cités de l'intérieur, souvent à l'origine de sites urbains actuels. Alger (Icosim / Icosium), Cherchel (Iol/Caesarea), Skikda (Rusicada), El-Bouni-Annaba (Hippone) marquent ces permanences, comme des renaissances récentes les rappellent sur la côte (Tipasa), et plus encore dans l'intérieur : Tebessa (Theveste), Tlemcen (Pomaria), Mila (Milev), Constantine (Cirta) ont toujours résisté ; d'autres par exemple comme Guelma (Calama), Souq Ahras (Thagaste), Sétif (Sitifis Colonia), Chlef etc...ont connu un déclin parfois total avant d'être recréés, ou de ne renaître depuis peu que par volonté de mémoire comme Djemila (Cuicul) ou Timgad (Thamugadi).

Par delà les régressions d'après la conquête vandale et les créations byzantines, souvent sommaires, la conquête arabe et l'islamisation ont déterminé, outre la renaissance de certaines de ces villes, l'intercalation, du 9^{ème} au 15^{ème} siècles de l'ère chrétienne, de nouvelles naissances de villes, soit intérieures et essentiellement berbères, Tiaret (Tahert), Achir, Qal'a des Beni Hammad, ces deux dernières désurbanisées depuis, voire Blida, soit littorales et « arabes » : Oran, Bejaïa, etc... La prédominance de la dépendance extérieure, au sein de l'Empire ottoman, a mieux maintenu les ports, nourris du commerce méditerranéen prolongé par la course, que les villes intérieures souvent réduites à une fonction (le souq et le bordj (la garnison) par exemple, comme en 1830 à Tizi-Ouzou ou à Sétif, encore définie au 12^{ème} siècle par El-Idrissi « *qaria kbira Ki medina* »¹, soit à l'un ou l'autre, sans plus de peuplement urbain.

Lors de la conquête coloniale, on peut estimer, en affinant quelque peu les données recueillies par « *L'Algérie, passé et présent* » (1960)², la population urbaine de l'Algérie, y compris la partie saharienne échappant alors largement au pouvoir de la capitale, à quelque 7 % (plus ou moins de 220000 âmes) d'une population totale évaluée le plus vraisemblablement autour de 3 millions d'habitants sans le Sahara.

¹ El-Idrissi, Description de l'Afrique et de l'Espagne (XII^{ème} siècle)

² Lacoste, Y. ; Nouschi, A. et Prenant, A., *L'Algérie, Passé et Présent*, Paris, Editions Sociales, 1960, 463 p.

Douze villes littorales (Alger, entre 30 000 et 40 000 habitants, Oran et Mostaghanem entre 8 et 10 000, El Qala Bône (Annaba), Collo, Jijel, Bejaïa, Dellys, Cherchell, Tenès et Ghazaouet entre 5000 et 2000, en regroupaient ensemble plus de 35 % (80 000). Une vingtaine de villes contrôlées par Alger, entre Tell proche du littoral (Nedroma, Kolea) et limites atlasiques du Sahara (Laghouart, Biskra un peu plus de 50 % (115 000, dont 35 000 à Constantine, - autant qu'à Alger-, 12 000 à 14 000 à Tlemcen, 12 000 à Mascara, 6 000 à 10 000 à Miliana, Médéa, Blida, 5 000 ou moins ailleurs ? Touggourt, seule contrôlée parfois par Alger, Ouargla, et les cinq cités du Mزاب autour de Ghardaïa, avec à elles seules près de 20 000 âmes, y ajoutaient un peu plus de 10 %.

C'était là un taux d'urbanisation préindustriel, voisin de celui des pays balkaniques d'alors, sujet à des oscillations périodiques entre agglomérations liées soit à des déplacements de fonctions (par exemple ceux du beylik de l'Ouest de Qal'a à Mazouna, puis à Mascara, puis Oran, soit à des catastrophes naturelles, (séismes d'Oran, d'Alger et de Blida avant reconstructions), soit à des reculs économiques qui, dans l'ensemble, avaient marqué depuis la fin du 18^{ème} siècle une régression globale, d'abord portuaire, avec blocus, fermetures des échanges, arrêt de la course ; Alger avait ainsi perdu, en 1830, 3 sur 5 de ses 100 000 âmes selon Venture de Paradis³... *Mais avant, au 18^{ème} siècle, tourné vers l'extérieur sous une influence plus grande de la Porte, le littoral avait sans doute compté plus de moitié des urbains du pays.*

2. Une population urbaine décuplée, largement exogène et littoralisée à l'ère coloniale.

De 1830 au recensement de 1954, au début de la Guerre de libération nationale, la population urbaine algérienne, portée de 220 000 à 2 400 000 habitants, a plus que décuplé, y compris les 800 000 (le tiers) introduits par le système colonial, soit les 4/5 de ceux-ci. La population urbaine musulmane n'était multipliée que par 8 quand, dans le pays, elle l'avait été par 2,5, et la population globale par environ 2,7. Cependant, *le nombre des villes* n'avait que doublé, -selon des critères certes différents-, en passant d'une quarantaine à quelques 90 agglomérations, ce qui marquait plus la croissance démographique de chacune d'elles que de nouvelles urbanisations. Quant à *la part du littoral*, si elle s'accroissait en nombre d'habitants, jusqu'à plus de 1 350 000 âmes (56 % des urbains, mais moins de 50 % pour les futurs algériens indépendants), elle ne voyait naître que peu de villes nouvelles (Beni Saf, minière, Arzew, ancienne rade foraine urbanisée, Bou-Ismaïl), portant à 15 villes sur 90

³ Venture De Paradis, *Alger au XVIII^{ème} siècle*, Alger, 1898.

soit une sur six villes seulement, leur part dans le nombre d'agglomérations.

Au reste, cette croissance d'ensemble, loin d'être continue, était passée par une série de régressions, voire de destructions, et de reprises traduites souvent par la « délocalisation » des activités urbaines. Nombre de villes héritées furent détruites partiellement (Constantine) ou quasi totalement (Mascara, Miliana, Zâ'atcha, etc...) par les combats ou la répression, nombre de leurs immeubles mis sous séquestre, « alignés » ou transférés aux colons entre 1830 et 1860. La population d'origine en a alors été plus ou moins totalement éliminée, d'abord l'aristocratie turque d'Alger, puis les citadins des villes occupées réfugiés dans les créations urbaines de l'Etat de 'Abd-el-Qader (ceux de Mascara à Saïda et Tagdempt, ceux de Miliana à Taza, etc...), parfois à l'origine de nouveaux sites urbains (Saïda). Parallèlement furent créées, souvent sur les sites de bordj(s) turcs, souvent eux-mêmes témoins de villes antérieures, médiévales ou antiques, des villes soit conçues comme telles au départ (Sétif, Sidi-bel Abbes, Aumale), soit urbanisées ultérieurement (Bordj-bou-Argeridj, Bouïra, etc...). C'est la combinaison entre les villes préexistantes reprises, reconstruites ou remodelées par la colonisation, et les créations intercalées de celle-ci qui a recréé le réseau hiérarchisé d'avant l'Indépendance.

Après la chute démographique, moindre en ville qu'à la campagne, qui culmine en 1864-71 avec 30 % d'habitants en moins qu'en 1830, l'urbanisation des bourgades coloniales, facteur d'augmentation du nombre et de la population des villes d'abord par une majorité coloniale, puis par l'agglutination d'Algériens, a connu plusieurs poussées, croissantes, la première dans les dernières années du 19^{ème} siècle, la seconde entre les Deux guerres mondiales, la troisième, dans son prolongement, de la Seconde guerre mondiale incluse à la Guerre d'indépendance, la dernière enfin, paroxysmale, durant celle-ci et en particulier à son terme avec, après les regroupements, à l'indépendance, dans les quartiers coloniaux, la substitution d'Algériens aux « Européens » enfuis.

Ces phases de peuplement algérien des villes résultent d'apports ruraux diversifiés : ceux des temps de guerre furent d'abord ceux de montagnards, chassés de chez eux tant par la disette née de l'exiguïté des terres où ils ont été refoulés, des difficultés de leur exploitation et d'absence de ressources complémentaires en ces périodes (1940-45), que par la répression, voire le massacre et l'expulsion (1954-62). Ceux des temps de paix proviennent d'abord des plaines proches des villes, les plus exploitées par les colons : dès la fin du 19^{ème} siècle a joué la

dépossession des terres, transformant les fellah(s) en candidats à l'emploi, agricole ou non, dans les deux entre-deux guerres la mécanisation des grands domaines, coloniaux ou non : tracteurs, puis moissonneuses-batteuses ont à deux reprises réduit l'emploi salarié, permanent ou non... 1962 a ajouté à la déstructuration des campagnes par la Guerre de libération, en ville, des logements de 800 000 européens.

En 1966, premier recensement d'après l'indépendance, dans le même nombre de villes qu'en 1954 la population urbaine, dès lors musulmane à plus de 99 %, compte 4 millions d'habitants, 33 % de la population totale accrue d'un tiers depuis 1954 contre 30 % à cette date : elle a crû de 1,6 million en 12 ans (+66 %), malgré le départ de 95 % des « Européens ». Sa part proprement algérienne a donc accru de 150 % son effectif qui ne groupait, douze ans plus tôt, que 20 % des Algériens. Au mouvement interne des villes s'est surimposée une entrée massive des ruraux, sans nécessairement que leur place y soit faite.

La concentration ainsi opérée caricature la macrocéphalie algéroise et la prédominance littorale nées de l'ouverture coloniale dès avant 1954. La seule conurbation algéroise est alors passée de moins de 600 000 à 1 154 000 habitants, doublant presque en 12 ans (comme Oran) et approchant 30 % du total des urbains (25 % en 1954 et près de 10 % de la population du pays (moins de 8 % en 1954). Le nombre des Algériens y a, en même temps, été multiplié par 3,6. L'ensemble des 15 villes littorales est passé de 50 % des urbains (plus de 1,2 million) à plus de 55 % (1,9 million), tandis que les zones rurales non désertiques, zone de lutte et de répression, croissaient peu, au contraire de celles du Sahara. Jamais la concentration dans les grands ports n'avait été aussi forte. De là est né le mythe de l'abandon du pays pour la côte et pour Alger qui a servi d'épouvantail avant chaque recensement.

3. Multiplication de villes, nées de villages, jusqu'à la reprise récente de l'exode rural.

Depuis l'Indépendance, le nombre des villes s'accroît plus vite que la population urbaine, par l'urbanisation de villages qui atteignent, de plus en plus, les critères minimaux fixés en 1966 pour leur classification urbaine : plus de 5000 habitants agglomérés, dont plus de 1000 actifs occupés non-agricoles représentant les trois quarts au moins des occupés. On arrive ainsi, en 1977, à plus de 250 villes, aux 3/5 nouvelles-nées, avec environ la moitié des 3,3 millions d'âmes d'une population presque doublée de plus de 7 millions de citoyens, 40 % des Algériens. Pour la première fois, avec 1,5 million d'habitants environ, la conurbation algéroise a crû moins vite, au taux annuel de +3,6 %, que

l'ensemble des urbains, et à peine plus que tout le pays. Les néo-villes, avec environ 1,7 million d'habitants, -en moyenne près de 10 000 chacune-, forment une nouvelle strate urbaine à la base de la pyramide, un réseau partagé entre métropoles régionales et leurs relais, intérieurs et littoraux. Alger ne compte plus que pour un cinquième de la population urbaine, et moins d'un Algérien sur dix.

1987 confirme cette tendance : la conurbation algéroise ne gagne plus que 1,9 % par an, et ne dépasse pas 2 065 000, moins du sixième de la population de villes, cette fois plus de 350 selon les mêmes critères, et 8,8 % de tous les Algériens. En même temps s'étoffe, dans l'intérieur surtout, le nombre des villes moyennes et grandes et naissent de petites nouvelles. Dans un nombre d'ensembles urbains littoraux par contre à peine accru, même si s'y sont structurées de nouvelles conurbations (pétrolières ou usinières autour d'Arzew, Skikda, Annaba), et si s'y urbanisent de petites stations touristiques (Tigzirt, Tichy, Seraïdi, Chetaïbi) ou, par promotion administrative Tipaza, voire Gouraya, vivent environ 3 600 000 habitants, moins de 30 % des citoyens. En 1998, où les publications du recensement éclairent peu sur les activités, près d'une sur dix des quelque 450 villes dépasse désormais les 100 000 âmes. Alger, avec 2 500 000 habitants environ, n'a crû que de 1,5 % par an, et ne compte plus que 16 % des urbains et 8,6 % des Algériens ; les villes littorales, avec 4 500 000 âmes, plus que 25 % des urbains. La croissance majeure est celle des petites villes et néo-villes soit du désert, soit des montagnes des régions de Jijel ou de Chlef, en même temps que s'efface, au Sahara, le peuplement nomade, et que fuient les ruraux des montagnes menacés par le terrorisme. Les villes littorales, moyennes ou grandes, ne gagnent en onze ans que 20 à 25 % d'habitants, comme les campagnes qui les entourent, surtout à l'Ouest, et expriment une inertie migratoire.

La première phase de l'indépendance, jusque vers la charnière des années 1970 et 1980, a en effet tendu à *créer des activités, surtout de production, dans l'intérieur*, pour inverser le mouvement et stopper l'exode rural. Le premier facteur de création urbaine est alors *l'industrialisation*. *L'équipement administratif, scolaire, sanitaire, commercial*, d'abord surtout public, puis privé, voire informel, puis, après 1990, *policiers*, lui a succédé. Le logement social a d'abord conduit des migrations pendulaires des travailleurs à leur fixation en ville, puis la diversité des modalités de promotion immobilière, publique ou privée, d'appel à l'épargne avec ou sans « aide », a, en renchérisant l'accès au logement tandis qu'augmentait le chômage, accru, avec le nombre de logements vides ; celui des habitats informels et précaires, retrouvant les formes périurbaines d'avant 1962.

II. Rôle des fonctions urbaines et de leurs mutations dans le mode d'urbanisation

Les villes d'Algérie ont exercé, ou exercent, d'abord, des fonctions de *pouvoir*, économique ou politique, voire militaire, mais aussi de *production*, pour leurs besoins et ceux de leurs régions, voire de marchés extérieurs, et de *services*. A travers l'histoire, l'une ou l'autre de ces fonctions a pu dominer, ou être seule exercée, ou s'effacer derrière d'autres.

1. Les fonctions de pouvoir

Les plus anciennes ont aussi été les plus constantes. La *Cirta* antique est d'abord une *capitale*, celle des rois de Numidie, dotée, comme *Siga* à l'Ouest, du pouvoir *politique*. Mais, même après la chute de ce pouvoir, sous la *Constantine romanisée*, puis sous l'Islam, elle a conservé, comme toutes les villes qui ont pu perdurer, la *domination foncière* sur sa vallée irriguée, mais aussi sur les Hautes Plaines céréalières voisines, -avec ses greniers-, mentionnée d'El Bekri⁴ au XI^{ème} à Léon l'Africain⁵ au XVI^{ème}, jusqu'à leur conversion en domaines beylicaux. Elle est, en même temps, restée place commerciale.

A l'ère médiévale, les créations urbaines majeures, même moins stables, s'enracinèrent aussi dans leur *pouvoir politique* de capitales dominant, de l'intérieur, soit l'Est, soit le Centre (Achir ziride, puis Qal'aa Hammadide aux 10^{ème}-11^{ème} siècles), soit l'Ouest (Tahert (Tiaret) Rostemide (ibadite) au 9^{ème} siècle). Tlemcen, Ziyanide jusqu'au 15^{ème} siècle, est seule restée permanente, malgré son déclin politique, par la maîtrise de son *haouz* et de son commerce impulsant, comme à Constantine, le rôle productif de ses corporations. Leurs projections littorales, restées dépendantes à l'Ouest et au Centre, Oran pour Tlemcen, ou l'Alger ziride, ont généré un port-capitale vers l'Est, par le transfert des Hammadides d'El-Qal'aa à Bejaïa, devenue siège d'un pouvoir Hafside, et d'un négoce de vin avec la France au 15^{ème} siècle (P. Masson, *Thèse*)⁶.

A partir du 16^{ème} siècle, sous le système ottoman, puis des deys d'Alger, le *déplacement des chefs-lieux de beyliks* a fait migrer l'importance des villes comme, on l'a vu, à l'Ouest, jusqu'à Oran après le séisme de 1790 et le départ des Espagnols. Miliana tient son rôle urbain du khalifalik de l'est du beylik de l'Ouest ; Médéa, déjà riche de son vignoble, doit le sien au beylik du Centre, relais direct du Dey d'Alger. Alger elle-même doit sa

⁴ El-Bekri. Description de l'Afrique septentrionale (XI^{ème} siècle)

⁵ Léon L'Africain, Description de l'Afrique

⁶ Masson, Paul, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (1560- 1793)*, Paris, 1912.

prédominance au siège du Pacha ottoman, puis du Dey de l'Odjaq, *centralisant pour la première fois le pouvoir sur toute l'Algérie*, dans un *système ouvert vers l'extérieur* par l'envoi à Istanbul du tribut collecté, le commerce et la course. Mais son pouvoir se donne aussi la *main-mise foncière* sur le Sahel et la Mitidja (Cf. H. Isnard, *Thèse complémentaire*)⁷ qui reste son support économique après la ruine de la course et du commerce maritime, cause de la chute de son peuplement dans le premier tiers du 19^{ème} siècle.

L'héritage du pouvoir politique de l'Odjaq n'en reste pas moins le pluralisme régional: en 1830, le partage de l'intérieur entre trois ensembles Est, Centre et Ouest, chacun de cinq à six villes telliennes, leurs antennes vers la Steppe et le Sahara (Tebessa, Biskra, Zâatcha, Touggourt, Msila, Bou Sâ'ada, Laghouat, la pentapole du Mzab), à la base d'une pyramide dont Alger constituait le sommet et un rôle minoré des dix autres villes littorales.

2. Le pouvoir économique urbain

Le pouvoir économique urbain trouve ainsi son fondement dans la collecte de la *rente foncière*. Elle mesure au premier chef la puissance urbaine par l'extension du *haouz* ou du *fahç* des villes, mais aussi, pour les plus importantes, par l'appropriation, par le pouvoir politico-militaire et ses familles dominantes, de vastes étendues du plat pays. Leur site n'y est pas indifférent : même perchées comme places fortes, elles dominent toujours un espace irrigué ; ainsi la basse Mitidja et les dépressions du Sahel d'Alger, le Hamma et le Rhummel à Constantine, les jardins de Miliana, ou de plantations en sec (collines du Sahel ou vignoble de Médéa). D'autres sites, liés à des pouvoirs politiques subordonnés, sont ceux de piedmonts : Blida sur l'oued el-Kebir et ses orangeries en haute Mitidja, Tlemcen avec son Haouz, mais aussi Nedroma, Mascara, Mila, Msila et ses abricotiers, Tebessa, à plus forte raison les palmeraies sahariennes, Biskra, Laghouat, Ghardaïa, etc...

C'est la rente foncière, sauf en partie dans les ports où elle pèse moins que le commerce maritime quand celui-ci prospère, et à Alger où elle reste à l'aval de l'impôt collecté et surtout de la course tant que celle-ci reste active, qui nourrit le marché par les revenus qu'elle procure, et détermine ainsi l'activité du commerce des *souq(s)*, les exportations, et la demande aux corporations d'artisans. La *production* de ceux-ci, sa diversité et sa richesse dépendent avant tout, outre du service du beylik, de la demande de ses dignitaires, propriétaires fonciers ou attributaires d'*iq't'â(s)*, comme à Constantine où le seul travail du cuir occupait 840

⁷ Isnard, Hildebert, *La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja*, Alger, 1948.

travailleurs dans les 335 ateliers, un quart environ des artisans. (Cf. *Tableau des Etablissements Français, 1840, pp. 365 sq.*)⁸

3. Le réemploi de la rente foncière dans l'urbanisation du système colonial

La première appropriation du pouvoir colonial à lui-même a été celle des anciens domaines du beylik et de ses dignitaires, qui, avec les *melk*(s) des *kouroughli*(s) et des *hadar* voués comme eux au khammessat avant le salariat, fournissait l'essentiel de la rente citadine les *haouch* (s) de la Mitidja, ainsi toute livrée à l'exploitation coloniale fournit la rente aux néo-possédants néo-algérois, auréolée par la légende de son défrichement par un drainage en fait, localisé aux abords de l'Harrach. Tout bien beylical, tel les quelques 120 000 ha. céréaliers du piedmont sud tellien de Constantine à Sétif, « hérités » par les domaines, toute terre *'arch* ou *melk* confisquée aux « rebelles », comme la part majeure des quelque 500 000 hectares kabyles séquestrés en 1871 après l'échec de l'insurrection de Moqrani, ont contribué à former une nouvelle rente foncière, souvent très morcelée, entre colons, de lots estimés souvent trop limités pour une exploitation directe ou, à l'inverse, rachetés et concentrés par des citadins, spéculateurs, négociants ou minotiers.

La *rente foncière coloniale*, étendue aux terres rachetées aux fellah(s) bon marché parce qu'insérées entre des terres déjà coloniales ou pour régler des dettes usuraires, est allée surtout à des colons possesseurs de milliers d'hectares souvent écartelés entre fermes distantes les unes des autres, et d'unités de production et de commercialisation urbaines alimentées par ces terres. C'est là une seconde forme citadine d'appropriation, ainsi étendue par la convergence vers la ville tant de très grands propriétaires, colons mais aussi algériens, que de micro-propriétaires, petits colons officiels ou fellah(s) dépossédés, réduits, sur leurs anciennes terres, à un emploi salarié souvent saisonnier ou journalier, et de plus en plus rare avec l'usage accru du tracteur et de l'espécadora entre les deux guerres mondiales, puis de la moissonneuse-batteuse. Ainsi s'est nourrie, à côté de l'apport des fonds et services publics, la ressource financière des villes coloniales comme Sétif (*A. Prenant, A. de G., 1953, A.G.F. 1956*) ou Sidi-bel-Abbès (*id. A.G.F. 1956, A. de G. Algériennes, 1965*)^{9,10,11}, mais que s'est aussi accrue celle de vieilles villes rentières de la terre, avec l'apport de colons et de propriétaires ruraux. Ceci en même temps que les unes et les

⁸ Tableau des établissements français dans l'Algérie (T.E.F. 1830 /1872). 1840, pp.365-sq.

⁹ Prenant, (A... *une ville de l'Algérie intérieure : Sétif.* (Ann. De Géographie, 1953)

¹⁰ Id. Note à propos de la communication de M. Dugrand. (A.G.F., 1956)

¹¹ Id. Propriété foncière des citadins dans les régions de Tlemcen et Sidi Bel-Abbès (in Ann. Alg. de Géographie, N° 3 (1967).

autres se nourrissaient de l'exode rural, d'abord, dès la fin du 19^{ème} siècle, de khammès remplacés par des salariés, puis de permanents privés d'emploi par la mécanisation des années 1930, puis de saisonniers et journaliers privés de leur emploi par celle d'après 1945. La même accumulation de rente, puis d'hommes, a pu parallèlement urbaniser les centres ruraux de colonisation les plus riches en terre, tels El-Eulma ou Oued Zenati à l'Est, Oued Rhiou, Khemis-Miliana vers l'Ouest, et surtout en Mitidja (El-Affroun, Hadjout, etc...).

Dans toutes ces villes, grandes ou petites, anciennes ou créées par le pouvoir colonial puis par l'exode rural, c'est, avec la dépense publique, la rente foncière qui créait le commerce, de gros ou de détail et lui fournissait la demande (de l'équipement, agricole ou non, à l'agroalimentaire) et l'emploi indirect dans les docks, les transports par fer ou par route, les moulins (jusqu'à trois à Sétif, Sidi-bel-Abbès ou Tlemcen) et les usines en aval (comme celle de pâtes à Sétif) etc... Elles seules concentraient des services, même élémentaires : en 1950 n'existaient encore que quinze collèges et lycées ; on venait d'un rayon de 25 kilomètres chercher les mandats des émigrés à la poste de Sétif, dont le marché jouait aussi le marché du travail dans le même rayon.

4. Les restructurations urbaines de l'indépendance et leur déstabilisation

La première phase de l'indépendance a dès 1962 commencé d'effacer la rente foncière agricole comme source majeure des revenus urbains, - avec le départ brutal de la plupart de leurs bénéficiaires- ; elle a tendu à lui substituer le produit du travail non agricole, au premier chef productif, sous des formes dès le début très différentes des activités des corporations artisanales et commerçantes d'avant la domination coloniale. L'essoufflement puis la panne de ce moteur du développement urbain avec la phase ouverte vers 1980 n'ont pas pour autant freiné la croissance et la diffusion spatiale du nombre des villes et de leurs habitants.

Durant la première phase, l'effacement progressif du rôle de la rente foncière agricole a débuté dès l'été 1962 avec la prise en compte par les « comités de gestion » des salariés de l'entretien et des récoltes des domaines abandonnés par leurs propriétaires souvent citadins, beaucoup plus qu'en ce qui concerne les entreprises non agricoles : sur près de 1 500 000 ha, plus de la moitié des terres coloniales, soit 80 % de celles n'ayant pas fait l'objet de transactions illicites. Les décrets de Mars 1963, déposant les colons restés, ont porté cette surface à près de 1 800 000 ha., près du quart des terres cultivées, les plus rentables, regroupées dans les

domaines autogérés, restructurés à partir de 1969 et ont encore réduit la rente citadine. En 1972-1974, la *Révolution Agraire*, outre l'attribution de terres des domaines publics et de terres prélevées sur les plus grandes propriétés algériennes, a intégré à ses coopératives toutes les terres de plus de 5 hectares appartenant à des résidents en ville, petits rentiers ou simples participants à l'exode rural ; en tout plus d'un million d'hectares, malgré la spéculation sur les terres privées périurbaines qui lui échappèrent. Plus de 40 % des terres cultivables étaient désormais paysannes, généralement sur des terres plus productives, sous l'une des deux structures collectives instaurées. Elles échappèrent ainsi aux revenus urbains, qu'il s'agisse de rentes à faire fructifier ou de complément de ressources modestes.

La nouvelle production industrielle fut alors créée par l'investissement des moyens financiers de l'Etat, croissant au fur et à mesure de l'extension de ceux-ci, du moins tant qu'elle a visé la satisfaction d'une demande *intérieure* en augmentation : elle a tendu d'abord à la création d'emplois assez peu qualifiés, dans des unités aux dimensions et au coût de l'emploi modestes, -surtout textiles et cuir-, et plutôt dans des villages ou des bourgades rurales pour y ralentir l'exode rural, et tendant à les transformer en petites villes (projets lancés jusqu'en 1965). Ce fut le cas à O. Tlelat, Dra'a ben Khedda, L'Arb'aa nath-Iraten ou Kherrata. Elle a alors relayé le regroupement de l'artisanat opéré dans ces secteurs dans des ateliers privés algériens, ou des manufactures soit passées sous autogestion, soit subsistant quelques années sous la direction d'étrangers, comme principalement à Tlemcen, mais aussi à Nedroma, Miliana, Constantine, etc...

La planification, sous le plan triennal puis les deux premiers plans quadriennaux (1967- 1978), a tendu à systématiser, en aval des pôles littoraux d'industries de base proches des projets du Plan de Constantine (pétrochimie de Skikda et d'Arzew, sidérurgie de Annaba), le rayonnement étoffant à plusieurs niveaux, à partir des Z.I. de ces pôles et des vieux centres industriels littoraux, les trois amorces de réseaux urbains hérités, pourvus chacun d'ensembles de transformation de chaque secteur. Le niveau le plus concentré occupait les Z.I. de villes grandes et moyennes de l'intérieur : à l'Est, Constantine, Sétif, Batna, etc ; au Centre, El Asnam, Tiaret, à l'Ouest, Sidi Bel-Abbès ou Tlemcen. La diffusion atteignait, plus à l'écart, d'autres villes, moyennes, (Bordj-Bou-Arredj ou El-Eulma), des petites (Aïn Oulmen, Oued-Rhiou, Aïn Defla, Nedroma) ou naissantes (Berrouaghia, Sebdou, Remchi) ou créées par l'implantation d'un complexe ou d'unités (Aïn el-Kebira, Aïn Smara, Aïn Oussera), souvent au prix de surcoûts, admissibles seulement dans la

perspective de *structurer la nouvelle armature urbaine sans souci de rentabilité immédiate*. La logique dominante a été alors, au Sahara, hors la conurbation de Ghardaïa, le rôle urbanogène des hydrocarbures (à Hassi Messaoud, Hassi Rmel), aux fins *d'exportation exclusive compensant ces surcoûts*.

La rupture avec ce schéma est née, à partir de 1978, de l'ambition de dépasser les moyens d'investir fournis par la nationalisation des hydrocarbures et le choc pétrolier de 1973 en valorisant les produits exportés (Plan Valhyd), c'était prendre le risque du chantage à l'endettement, qui n'a pas brisé immédiatement pour autant tout facteur d'urbanisation : le plan quinquennal 1980-84 laissait courir les programmes engagés, en insistant sur les programmes de construction publique implantant de grands ensembles (ZHUN, etc..) réduisant ou effaçant les migrations pendulaires des salariés ruraux des industries urbaines. Aux investissements productifs furent substitués ensuite exclusivement ceux qui, déjà, les accompagnaient, mais après coup : diffusion des services publics (enseignement secondaire ou supérieur, Santé, P. et T., commerce public de distribution), facteur de diversification intra-urbaine, d'égalisation inter-urbaines, et, à eux seuls, de genèse de petites villes.

Le ralentissement de la croissance de la production matérielle, puis sa régression à partir de la première chute des cours du brut en 1986 n'ont pourtant interrompu ni la multiplication des villes, ni celle de leurs résidents, malgré le gonflement du chômage, surtout dans le secteur productif. Cette urbanisation s'est poursuivie, alors même que fécondité et natalité reculaient plus précocement dans les villes qu'à la campagne, surtout dans celles qui concentraient les emplois productifs et qualifiés (les plus stables), dès 1972 dans les quartiers aisés d'Alger, peu après à Tlemcen ou Nedroma, et bien que les pôles d'urbanisation, Alger et Oran, envoyaient plus de cadres dans l'intérieur, entre 1977 et 1987, qu'ils ne recevaient de migrants de l'intérieur, urbain ou rural.

Cependant, dès 1979-1980 se manifestait un *retour d'inégalisation, dans l'emploi*, avec la stagnation puis le recul du salariat ouvrier et l'aide au privé, et *dans l'habitat*, avec la différenciation des conditions d'accès au logement, dès 1976 avec les lotissements, vite de niveaux inégaux. C'est aussi le sens de l'amorce du *retour à la propriété citadine rentière de la terre*, dès 1983 avec l'accès à la propriété foncière agricole (APFA) en zone d'aridité impliquant des mises de fonds possibles seulement aux riches citadins, puis avec l'éclatement des Domaines de la R.A. en E.A.C. et E.A.I. permettant leur récupération par la rente.

Le désengagement de l'Etat a ainsi précédé la crise de 1986, qui a amorcé, après la stagnation de la production industrielle, avant tout publique, son recul, accentué après 1994 par le marché Plan d'ajustement structurel contre le rééchelonnement de la dette, sans que les divers plans successifs d'aide au privé accroissent celle de ce secteur. Elle a, aussi, provoqué le transfert de services au privé (transports routiers et urbains), avec les mêmes accélérations en 1994, et une inégalisation encore accrue de l'Habitat, de la naissance de la promotion publique dès les années 1980 à son partage avec la promotion privée, et jusqu'aux formes les plus récentes de L.S.P. (logement social participatif) pour s'en tenir au cadre formel.

Cette vacance de l'activité ne peut qu'*accroître la place de l'informel*, qui paraît désormais lié au mode d'insertion du pays dans l'économie « mondialisée ». Marginalisé dans les premières décennies d'indépendance, réapparu en dévalorisant le dinar pour répondre, par l'importation, à la demande des classes aisées, de produits raréfiés par la planification productiviste auto-centrée, il a gagné tous les secteurs, d'abord urbains, avec la complaisance de milieux du pouvoir adaptant les normes aux siennes au point que des économistes y voient un « créateur d'emplois » (*colloque de Tlemcen, 2 000*). En fait, il instrumentalise le chômage qu'il contribue à accroître en substituant le travail au noir au respect des normes salariales, et par le « trabendo », concurrent illégitime régnant depuis des ports et de villes frontières avec le Maroc et la Tunisie, relayé de l'« import-import » avant l'ouverture totale à prévoir avec l'entrée dans l'O.M.C... Il gonfle ainsi le nombre de villes et leur population, sans relever en rien leur capacité de production ; il multiplie les *modes informels d'habitat*, périurbain précaire toléré, voire initié (ainsi à Nedjma/ Chtaïbo près d'Oran), grossi de réfugiés du terrorisme islamiste, nouveau mobile d'exode rural. Cet habitat précaire s'étend relativement même plus qu'à l'ère coloniale, face aux « immeubles familiaux » peu remplis des bénéficiaires du système, ce néo-libéralisme local. Certaines villes frontières ou littorales, ou jalonnant le pied des montagnes hier aux mains du G.I.A., ont connu ainsi, depuis 1992, les plus fortes croissances.

III. Les rapports à l'espace

L'extension rapide, depuis peu après l'indépendance, des surfaces urbaines, s'est certes faite le plus souvent aux dépens de riches espaces agricoles, ne serait-ce que du fait du rôle du revenu foncier agricole suburbain dans l'importance historique des villes. Deux nécessités l'imposèrent cependant, au moins jusque dans les années 1980 :

- celle d'*en finir avec l'entassement imposé à la population urbaine algérienne par le système colonial*, considéré par lui comme norme « indigène », atteignant les cinq occupants par pièce dans la plupart des quartiers de la ségrégation, au recensement de 1954.

- celle de *faire place aux nouvelles sources de production et de services* (zones industrielles et d'activités, établissements scolaires, universitaires, sanitaires, postaux, etc...) limitées auparavant aux besoins de la population coloniale.

1. L'héritage colonial : exigüité, ségrégation, déficience d'espaces fonctionnels

Il est aujourd'hui de mise de dénoncer l'expansion des espaces bâtis aux dépens des terres cultivées depuis 1962. C'est ne pas tenir compte de la sous-occupation globale d'espace par les villes à l'issue de l'ère coloniale, impliquant une sur-densité d'autant plus sensible qu'elle était plus marquée dans les quartiers de maisons basses. Elle était en effet le fait, presque exclusif des espaces urbains habités par la population colonisée, quartiers précoloniaux dans les villes anciennes non détruites (Qaçba d'Alger, parties non restructurées des medina(s) de Constantine ou Tlemcen), quartiers vétustes réoccupés par algériens des villes coloniales (« hara (s) » de Sétif), bidonvilles et goubvilles interstitiels ou « camps périurbains » nés de l'exode rural. A peu d'exceptions près, la règle y était d'une famille, -en moyenne de cinq personnes-, par pièce d'habitat « normal », précaire ou « traditionnel » : le partage de la plupart des maisons familiales de la Qaçba illustre cet entassement. Même les cités d'habitat social nées du paternalisme des années 1950, puis du plan de Constantine (Diar-el-Mahçoul, Diar-es-Sa'ada, etc...), obéirent à cette norme, vue comme un trait culturel « arabe » par les autorités et la majorité des coloniaux.

N'échappait à cet enfermement que la fraction de colonisés intégrée aux structures dominantes, - moins d'un foyer sur cinq-, admise qu'elle était dans les quartiers coloniaux. Même ceux-ci offraient des contrastes majeurs de densité reflétant l'inégalité sociale, entre quartiers de villas comme sur les Hauts d'Alger (Hydra, etc...), centres vétustes ou faubourgs d'immigrés sous-prolétariens espagnols de Sidi-bel-Abbès ou d'Oran. Le taux moyen par pièce y restait proche de 2 occupants, très au dessus du niveau français. La brusque désertion de ces quartiers par presque toute leur population coloniale, -un tiers des citadins de 1954-, libérant plus de 500 000 pièces de « Biens Vacants », permit l'abaissement du taux algérien moyen d'occupation par pièce à 3,6, chiffre encore élevé du fait de l'inadaptation des logements à la taille de la famille algérienne

d'alors, même élémentaire, et du remplacement, sur leurs lieux de départ, des urbains passés en « B.V. » par autant d'arrivants des campagnes. Ce n'en était pas moins un desserrement pour tous.

Jusqu'alors, les espaces fonctionnels n'étaient pas individualisés. Il s'agissait avant tout de commerces, soit spécialisés en quartier colonial, concentrés dans les marchés, et rarement des souq(s) pré-coloniaux (la Qaiçaryia de Tlemcen), soit occupant, d'une maigre marchandise hétéroclite, presque toutes les façades sur rue des quartiers précaires. Peu d'artisanat traditionnel subsistait, parfois mué en petit atelier de salariés entre 1954 et 1962 (le cuir ou le textile à Tlemcen). Hors des sièges de mécanique et de transport routier, l'industrie, soit liée à l'équipement portuaire, incluant centrales électriques, chimie, ou mécanique à Alger, Oran, Annaba, mais ailleurs surtout alimentaire (huilerie au Sig, minoteries, etc...), n'avait conquis sur la campagne qu'avec le plan de Constantine des espaces réservés, dont le plus occupé était, à l'indépendance, la zone industrielle de Rouïba. Quant aux services publics, -scolaires, sanitaires, postaux-, ou privés,-bancaires, etc.-, ils n'avaient existé, jusqu'après 1956, qu'en proportion de la demande de la fraction coloniale de la population.

2. Les exigences spatiales de l'habitat : d'une brève égalisation à une nouvelle inégalité

Même au lendemain de l'indépendance, la discrimination sociale ne fut qu'en partie effacée et seulement dans des villes comme Alger, Sidi-bel-Abbès, Oran, naguère à forte population coloniale, dans les anciens quartiers de celles-ci, et au profit de nouveaux occupants déjà urbains. Mais dans les cités périphériques et quartiers périurbains précaires, de nouveaux arrivants des campagnes remplacèrent la part intégrée de leurs prédécesseurs. Les premières années d'indépendance virent la destruction de la plupart des « bidonvilles ». Nombre de « camps périurbains » nés soit de la seconde guerre mondiale et gonflés par la suite, soit de la guerre d'indépendance, reçurent voirie, adduction d'eau potable, électricité, voire gaz durant la décennie 1970 comme à Sétif l'ex-lotissement Yahiaoui (Tandja) ou Boudghène à Tlemcen, avant que leurs occupants surélèvent leur rez de chaussée. Des cités d'habitat collectif en voie d'achèvement n'en restèrent pas moins inoccupées plusieurs années, comme aux limites sud d'Oran, où l'apport de l'exode rural restait inférieur aux migrations du précaire vers les quartiers centraux.

Le surpeuplement, bien que plus limité qu'auparavant, n'en exigeait pas moins d'être réduit : il touchait en particulier les couches populaires néo-citadines, plus à l'étroit et où la natalité restait forte quand elle se

réduisait, depuis 1972, chez les mieux lotis d'Alger, Tlemcen ou Nedroma. Moindre qu'à l'ère coloniale, il était ressenti comme critique du fait des aspirations nouvelles. Il imposait au secteur public, sur des terrains publics, la réalisation de nouvelles cités, ce qu'exigeait aussi le besoin de réduire les migrations pendulaires liées à la création d'usines dans de petits centres (Dra'a-ben-Khedda, Berrouaghia, Aïn Kebira, etc...). On passa aux grands ensembles (les ZHUN, -plus de 2 000 logements à Berrouaghia en 1980-83) et, dès 1976, à la concession de terres publiques pour des lotissements confiés par les coopératives et particuliers au privé, au moins 200 lots par commune à partir de 1978.

L'inégalisation des lotissements, la juxtaposition, après 1984, de logements sociaux et promotionnels publics, puis de plus en plus privés dans les années 1990 ont conduit à un déséquilibre entre coût et moyens d'acquisition. En 1998, près de 20 % de logements vides (près d'un million sur cinq) étaient les facteurs majeurs de la crise du logement, accroissant d'autant la surface bâtie, urbaine ou non : logements sociaux en litige, logements promotionnels devenus inaccessibles aux épargnants de la C.N.E.P. et sans intérêt pour les riches, eux-mêmes possesseurs de villas largement inoccupées et objets spéculatifs. La surestimation des besoins réels dans l'ex-Gouvernorat d'Alger a conduit à surproduire de l'habitat promotionnel aux dépens des cultures, notamment dans le Sahel avec le projet de la « ville nouvelle » de Sidi Abdallah, contrastant avec le bas Harrach et l'est Mitidja populaires. De tels contrastes affectent l'ensemble des espaces urbains d'habitation, en y maintenant des aires d'entassement et étendant la précarité malgré une extension due aux quartiers riches.

2. Les exigences spatiales fonctionnelles

L'organisation des nouveaux centres urbains autour de fonctions limitées ou réservées à la minorité coloniale urbaine jusqu'à l'indépendance a fait s'ajouter aux sites déjà essaimés en ville, ou se substituer à eux, des zones spécialisées dans la production, les échanges ou les services.

Les plus anciennes sont les aires organisées pour la production, amorcées dès le plan de Constantine avec les zones industrielles (Z.I.) de Rouïba pour Alger puis celles, pétrolières de Skikda et Arzew, chacune sur des centaines d'hectares, celle, d'avenir sidérurgique de Annaba, celle d'Oued Hamimine pour Constantine. Ces Z.I. se multiplièrent dans les années 1970, autour de leurs spécialités industrielles majeures, -à Sétif les plastiques -, souvent sur les périphéries de culture intensive des vieilles

villes, -à Tlemcen, le haouz-, ou autour d'une ou deux usines dans les petits centres qu'elles urbanisèrent.

Du fait du ralentissement des investissements productifs publics dans les années 1980, nombre d'entre elles ont conservé longtemps des emprises en friche. Certaines le restent, d'autres ont été occupées, surtout depuis 1990, par des locataires privés, pas toujours industriels (et alors souvent minotiers) ou simples montages dépendant de groupes étrangers, ou simples agences commerciales. Ces Z.I. sont ainsi souvent devenues déficitaires, de plus en plus analogues à de simples Z.A. (zones d'activités), multipliées, où se mêlent les services.

Les aires réservées aux services publics ont tendu à s'accroître de plus en plus, à la mesure de l'accroissement des besoins, et de leur satisfaction, qui a subi des à coups entre autres dans le domaine de la santé. Mais, là aussi, cette croissance est à la mesure des lacunes antérieures. La décision, dès la décennie 1970, de rendre obligatoire l'école fondamentale jusqu'à la fin du cycle moyen, a aussi conduit à la fréquentation des formations secondaire, technique et professionnelle par la majorité des classes d'âge, soit plus d'élèves que celle du primaire, rural et urbain, des années 1960. Toutes les villes nouvelles nées ont reçu C.E.M., lycées, centres de formation professionnelle, et nombre de villes moyennes en ont concentré plus que l'Algérie coloniale ne comptait de lycées et collèges. La nécessité d'accueillir près de 80 fois le nombre (5 000) des étudiants inscrits en 1962 dans la seule université d'alors, Alger,- autant que les écoliers d'alors-, a conduit à créer des campus universitaires, avec cités, dans plus d'une wilaya sur deux. Nombre d'enfants de chômeurs désertent de plus en plus l'école à partir de dix ans pour un travail informel. Cela n'empêche pas cette croissance, d'autant que l'accès des jeunes à l'emploi est fermé, même pour des diplômés dont 180 000 sont chômeurs.

En conclusion

La « crise » est, à son tour, un facteur de multiplication des villes et d'extension comme de peuplement des espaces urbains, qu'a favorisé dans les années 1990 le refuge face au terrorisme islamiste en zone rurale, même si un petit nombre d'agglomérations urbaines naissantes, en région de montagnes, par exemple Kadiria près de Lakhdaria, avaient-elles mêmes, en 1998, perdu de ce fait, au moins momentanément, des habitants et, avec eux, leur rôle urbain. Du fait même de la persistance du recul industriel malgré la « croissance », en termes macro-économiques, née de l'accumulation de la rente pétrolière en « réserves de change » interdites d'investissement direct par l'Etat par les visées d'entrée à

l'O.M.C. et d'association à l'U.E., les villes se recentrent plus, comme avant l'indépendance, autour d'activités de services, même si elles ne dominent certes plus celles d'avant l'indépendance, malgré la croissance, à nouveau, d'un secteur informel, cette fois diversifié et élargi à tous les niveaux de l'échelle sociale.

L'intervention financière de l'Etat, mais indirecte, sous la forme d'« aide au développement » confiée au privé (aide à la promotion, à la location-vente ou à la participation à l'acquisition de logements « sociaux », aide à la création de « micro-entreprises », aide à l'intensification de l'agriculture) a rejoint la réapparition de la rente foncière pour fournir à une partie des citadins des moyens de consommation détachés d'un contexte de production réelle. Certes quelques 45 Zones Industrielles existent, plus que le nombre des villes de plus de 100 000 habitants, comme quelques 350 autres Zones d'Activités, presque autant que de villes ; mais les unes et les autres, confiées qu'elles sont à des entreprises, sont, les premières surtout, très incomplètement occupées par des fonctions qui ne répondent pas à leur définition, et font souvent place à des investissements pseudo-productifs, comme les implantations étrangères de montage électronique de Bordj-Bou-Argeridj (*Cf. Mohammed Belounnas*).

Le peu de créations productives récentes nées d'investissements (ou de placements privés, concernent soit l'agro-alimentaire (la pléthore des 350 minoteries, l'huilerie), travaillant surtout des produits importés, soit les matériaux de construction et le bâtiment spéculant sur la « crise » du logement entre inaccessibilité (du « haut standing »), et insuffisance (du « social»). La reconversion de l'informel (du « trabendo ») à l'« ouverture » ou du travail au noir aux marchés acquis aux entreprises chinoises venant avec leur main d'œuvre, ne font qu'institutionnaliser bas salaires et chômage comme mode de « croissance », en ville comme en zone rurale.

Avec le recul de leurs fonctions productives propres, dont les moins récentes conservent néanmoins les infrastructures et des moyens presque toujours vétustes et sous-utilisés, les villes algériennes multipliées par cinq comme l'espace qu'elles occupent, avec leur taux doublé de population, trouvent des formes renouvelées de rapport spéculatif à la dépendance dans le cadre « mondialisateur » des marges de l'Europe, à la redistribution d'une rente, non plus seulement foncière mais aussi pétrolière redistribuée par l'Etat. Elles ne conservent de leur phase de lien à une forme propre de production auto-centrée que la restructuration de leur réseau déconcentré vers l'intérieur, l'outil industriel subsistant dans nombre d'entre elles, un desserrement de plus en plus mal partagé. Elles retrouvent une ampleur des contrastes sociaux

qui ne jouent plus entre populations conquérante et conquise, mais au sein de la seule population algérienne.

Autres références bibliographiques

1. Sources

- Ibn Khaldoun, El-muqaddima, Histoire des berbères.
- Shaler, W., *Esquisse de l'Etat d'Alger*, Boston, 1826.
- Rozet, *Voyage dans la Régence d'Alger*, Paris, 2 vol., 1833.
- Carette, Recherche sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale (et cartes), Paris, 1853.
- Recensements généraux de la population, en particulier 1948, 1954, 1966, 1977, 1987, 1998.

2. Ouvrages et articles de recherche récents

- Nouschi, A., *Constantine à la veille de l'occupation française*, Paris, 1957.
- Thumelin-Prenant, M.A., *Nedroma 1954*, Ann. Alg. de géo., N°5, 1967. 41 p.
- Bendjelid, A., *Implantations et emplois industriels dans le triangle Skikda-Constantine-Annaba*, Thèse 3^{ème} cycle, Paris 1, 1976.
- Prenant, A., *Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie (1966-74)*, Alger, C.N.R.E.S., 112 p. Ronéo / S.E.D., 1975.
- Bendjelid, A., *Planification et organisation de l'espace en Algérie*, Alger, O.P.U., 1986, 135 p.
- Semmoud, B., *Industrialisation, espace et société en Oranie*, Oran, C.R.I.D.S.S.H., 1982, 413 p.
- Nedroma (1954-1984), Table ronde du C.R.I.D.S.S.H. (coordination Semmoud, B.), Oran, O.P.U., 1986, 204 p.
- Cahiers du Gremamo, Problèmes urbains au Maghreb, n°5, Paris 7, C.N.R.S., 1986, 206p.
- Bendjelid, A., *L'organisation urbaine des Bassins intérieurs oranais*, Thèse Paris 1, Paris, 1990, 416 p.
- Khia, Oqba, *Migrations dans les quatre métropoles* (stat. O.N.S. N° 29, pp 34-40, 1989)
- Semmoud, B. ; Prenant, A., *Première approche des mutations des processus migratoires en Algérie*, Tours, Urbama éd., tome 1 (à paraître).

- Semmoud, B., *Croissance urbaine, mobilité et changement social dans l'agglomération oranaise*, Paris, Cahiers du Gremamo, n° 15, 1995, 70 p.
- Cahiers du Gremamo, Recherches urbaines sur l'Algérie. Coordination Semmoud, B., Paris, C.N.R.S. / L'Harmattan, n°14, 1997, 125 p.
- Cahiers du Gremamo, Quelle crise en Algérie ? Coordination Prenant, A., Paris, C.N.R.S. / L'Harmattan, n° 17, 2002, 159 p.
- Colloque international : Alger, lumières sur la ville, 2 vol, Actes du colloque, Alger, éd. Provisoire, 2002, 730 p.